

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XIV

Québec, 23 décembre 1901

No 19

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 289. — Les Quarante-Heures de la semaine, 289. — L'Eglise et la crémation, 290. — Chronique diocésaine, 294. — Un roi très chrétien à l'aurore du *xxe* siècle, 295. — « L'Enfer » de Saint-Thomas de Montmagny, 298. — De Québec à Buffalo, 300. — Eloge d'un Coopérateur salésien de Québec, 304.

Calendrier

29	DIM.	r	Dim. dans l'oct. S. Thomas de Cantorbéry, év. et mart. <i>Kyr.</i> des doubles. Vêp. doubles de la Nat., à cap. de S. Thomas (II Vêp.), mém. du dim. et des 4 octaves.
30	Lundi	o	De l'octave.
31	Mardi	b	S. Silv-estre, pape et conf.
1	Mercre.	b	Circoucision , 2 cl. II Vêp., mém. du suivant.
2	Jeu 	r	Octave de S. Etienne.
3	vend.	b	Octave de S. Jean.
4	Samd.	r	Octave des SS. Innocents.

Les Quarante-Heures de la semaine

29 décembre, Stadacona. — 31, Franciscaïnes de Québec. —
 2 janvier, Saint-Joseph de Lévis. — 4, Bon-Pasteur.

Le Conseil de la Propagation de la Foi se réunira au palais épiscopal le 30 du mois courant. Les paroisses qui n'ont pas encore envoyé leurs contributions sont priées de le faire avant cette date. On voudra bien profiter de l'occasion pour faire parvenir à Mgr l'aumônier les autres collectes diocésaines qui seraient en retard.

Les Noces d'or de la Sainte-Enfance, publiées dernièrement, ont été adressées gratuitement à MM. les curés, aux supérieures des communautés religieuses et à un grand nombre de maîtresses d'écoles. Comme il en reste encore des exemplaires, on pourra s'en procurer en s'adressant à l'auteur, Mgr Têtu, à l'Archevêché. Prix : dix centins, exclusivement au profit de la Sainte-Enfance.

L'Eglise et la crémation (1)

Le culte des morts se rattache par des liens intimes aux croyances religieuses ; il a des rapports nécessaires avec le dogme de l'immortalité de l'âme et l'espérance d'une résurrection future ; ceux qui ne croient pas à la vie à venir et ne veulent pas que le peuple y croie, ne l'entendront, ne le comprendront jamais de la même manière que ceux dont la foi, sur ces deux points essentiels, est demeurée conforme aux enseignements du christianisme. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les francs-maçons se soient efforcés, par des mesures plus ou moins habiles, de remettre en honneur un usage payen, celui de l'incinération des morts, destiné, dans leur pensée, à remplacer le plus tôt possible la vieille pratique chrétienne de l'inhumation. Il ne manque pas de gens qui suivent le mot d'ordre franc-maçonnique d'une manière plus ou moins consciencieuse et font, sous le spécieux prétexte d'hygiène, la propagande pour l'incinération des corps. Voyons, aux lumières de la foi et du raisonnement, ce qu'un catholique doit penser de cette question.

I. *Législation de l'Eglise sur la crémation.* — Nous la trouvons formulée dans deux décrets du Saint-Office, du 19 mai et du 15 décembre 1886.

(1) Les *Annales catholiques*.

Pu
est
cré
leq
ma
pas
l'or
qua
qu'
qui
ture
eux
B
au
sans
der
pers
corp
de ce
II
de ce
favor
fidèle
cer ce
dant
de l'a
Or il
Une
adeptes
sur la v
ne » (!)
20
tique
A)
l'inhu
cimetie
nous in
sont, p
néliens

A) D'après le premier (19 mai 1886) : a) Il y est affirmé que l'usage de l'inhumation, qui a toujours été admis dans l'Eglise, est en rapport avec l'idée chrétienne et qu'il est louable. b) La crémation, au contraire, est déclarée un *abus détestable* contre lequel il faut lutter énergiquement. c) Il est interdit de demander la crémation pour soi ou pour les autres. d) Il n'est pas permis aux fidèles de donner leurs noms aux Sociétés où l'on pratique la crémation. e) A la manière dont l'*abus* est qualifié, il est facile de voir qu'il y a matière grave ; si quelqu'un pouvait en douter, il n'aurait qu'à lire le texte du décret, qui range parmi les pécheurs publics, indignes de la sépulture chrétienne, ceux qui ont demandé la crémation pour eux.

B) D'après le décret du 15 décembre 1886 : Si un individu, *au su du public*, a demandé pour lui la crémation et est mort sans avoir révoqué son action coupable, on ne peut lui accorder la sépulture ecclésiastique. Si la demande émane d'une personne étrangère, le clergé peut aller à la maison chercher le corps et faire les funérailles à l'église ; mais il lui est interdit de conduire le corps au four crématoire.

II. *Motifs de cette défense.* — 1o L'une des principales raisons de cette défense, c'est que toutes les Sociétés établies pour favoriser la crémation des corps, ont pour but d'éloigner les fidèles des usages et des cérémonies de l'Eglise, et de remplacer celles-ci par des pratiques non chrétiennes, plusieurs tendant directement à faire disparaître la croyance à l'immortalité de l'âme. Le but de ces Sociétés est donc toujours antichrétien. Or il importe de ne pas s'associer à leur entreprise criminelle.

Une circulaire de la franc-maçonnerie recommande la crémation au zèle de ses adeptes pour enlever aux masses « les vieilles opinions sur l'âme spirituelle, et sur la vie présente, qui ont déjà été effacées par les lumières de la science moderne » (!) (*Cosmos*, nouvelle série, t. v, p. 227.)

2o L'incinération est contraire à la tradition et à la pratique de tous les siècles chrétiens ;

A) C'est un fait historique incontestable que l'usage de l'inhumation était admis par les Apôtres, puisqu'on trouve des cimetières chrétiens remontant aux Apôtres. Bosio, en effet, nous indique plusieurs cimetières d'origine apostolique. Telles sont, par exemple, les catacombes du Vatican, sur la voie Cornélienne ; celles de Lucine, sur la voie Aurélienne ; celles de

Domitille, sur la voie Ardéatine; celles de Priscille, sur la via Salaria, etc., etc.

Les pierres tumulaires ornées d'épithaphes d'une date précise. Ainsi, dans le cimetière de Lucine, sur la voie d'Ostie, on trouva une pierre tumulaire avec la date 101. Bodetti en rencontra une autre portant la date de 100, etc. — La forme de quelques-uns des principaux *cubiculi*, forme particulière et qui les distingue des cimetières évidemment postérieurs. (V. ce que l'illustre M. de Rossi a écrit sur le cimetière de Priscille.)

Cette pratique de l'inhumation présentait pour les chrétiens des difficultés telles, qu'ils y auraient certainement renoncé, s'ils n'y avaient vu un précepte apostolique :

a) Ils avaient à lutter contre la pratique suivie à Rome à cette époque; car si les grandes familles de Rome conservaient fidèlement l'antique usage d'ensevelir leurs morts, il n'en était pas de même du plus grand nombre des citoyens. Quand le christianisme parut, la crémation était d'un usage fréquent. Généralement, on regardait comme obligatoire ou du moins comme plus convenable que les cadavres fussent, d'une manière ou d'une autre, purifiés par le feu. Entre les corps ensevelis et les corps brûlés, à l'époque des Apôtres, la proportion était d'un à 50. Or dès que le christianisme a été prêché, tous les disciples du Christ, rompant brusquement avec la coutume de la crémation, recoururent à l'inhumation, qui était méprisée ou peu s'en faut. Il n'y a donc qu'une manière d'expliquer un procédé si étrange en apparence; c'est d'admettre une ordonnance disciplinaire des Apôtres, enjoignant aux chrétiens d'ensevelir leurs morts au lieu de les brûler.

b) Le travail énorme auquel il fallait se livrer pour ne point renoncer à cet usage, en est encore une preuve irréfragable. Que d'hommes il fallait pour ouvrir les galeries, tailler de chaque côté les *loculi*, enlever par les soupiraux les matériaux extraits du sol, ou, en cas d'impossibilité, les transporter à force de bras dans d'autres galeries déjà garnies, et, tout cela, du commencement à la fin, dans les entrailles de la terre! Afin d'avoir un nombre suffisant de bras toujours prêts à un ministère si pénible, on dut former, au sein de l'Eglise, une société ou confrérie d'élite (*fossores*) qui se consacraient à l'inhumation des morts. Le P. Marchi (*Monumenti delle arti cristiane*

primitive, l'ieu du ve s
huit écus et
ive siècle.

En moyen
prend la moy
drons pour le
somme de pré
leur sépultur
majorité dans
ait été une ch
commencé et
dispendieuse?
une telle cons
usage pendant
ment disciplin

c) Ajoutez le
cimetières et ce
gion. Les fosso
ment en dange
pour chrétiens,
une fois connus
par la confiscat
l'exhumation ce
soit par la profa
complissaient, s
et qu'égorgeaien
le danger capita
car les païens se
tiens d'ensevelir
les diffamer. On
des gens qui cher
titieux qui adora
tyrs ensevelis av
morts, p. 149.) C
tiens se fussent c
là, ils conservèr
tance, avec un soi
sécuteurs, une des

primitive, p. 90). aboutit à cette conclusion que, vers le milieu du ve siècle, une inhumation ne pouvait coûter moins de huit écus et demi, ni moins de onze ou douze écus romains au ive siècle.

En moyenne, on creusait chaque année 30,000 *loculi*. Si on prend la moyenne de douze écus par inhumation, nous obtiendrons pour les travaux des cimetières, à Rome seulement, une somme de près de 2 millions. Les riches sans doute payaient leur sépulture, mais non les pauvres qui étaient en grande majorité dans l'Eglise. Supposons maintenant que l'inhumation ait été une chose libre, indifférente: est-il probable que l'on eût commencé et continué une œuvre si difficile, si gigantesque, si dispendieuse? Non, une telle entreprise, de telles dépenses, une telle constance et une telle universalité à conserver cet usage pendant des siècles, ne s'expliquent que par un règlement disciplinaire émanant des Apôtres.

c) Ajoutez le risque de *perdre la vie*, celui de la violation des cimetières et celui des *calomnies* les plus infâmes contre la religion. Les fossoyeurs, en effet, dit le P. Marchi, étaient constamment en danger d'être reconnus par les persécuteurs, reconnus pour chrétiens, puis mis à mort. D'autre part, les cimetières étant une fois connus, il y avait danger qu'ils ne fussent violés soit par la confiscation, comme sous l'empereur Valérien, soit par l'exhumation comme à Nicomédie, sur les ordres de Dioclétien, soit par la profanation des plus augustes mystères qui s'y accomplissaient, soit par le massacre des fidèles qui y assistaient et qu'égorgeaient les affreux satellites des persécuteurs. Mais le danger capital était celui que courait la religion elle-même; car les païens se prévalaient de la coutume où étaient les chrétiens d'ensevelir leurs morts, pour les tourner en ridicule et les diffamer. On en prenait occasion de les représenter comme des gens qui cherchaient les ténèbres, on les traitait de superstitieux qui adoraient comme des divinités les restes des martyrs ensevelis avec tant de soin, etc. (Steccanella, *Guerre aux morts*, p. 149.) Or ce triple risque aurait disparu, si les chrétiens se fussent conformés à l'usage de la crémation; loin de là, ils conservèrent celui de l'inhumation avec tant de constance, avec un soin si jaloux, qu'aux yeux de leurs juges persécuteurs, une des plus grandes peines qu'on pût leur infliger,

c'était de refuser à leurs morts la sépulture chrétienne. — D'autre part, l'histoire témoigne de la sagesse et de la prudence extrême que les chrétiens apportaient dans la légitime satisfaction de leur piété, et de la condescendance avec laquelle ils se conformaient aux usages indifférents du milieu où ils se trouvaient. Il fallait donc une faute grave pour maintenir les chrétiens inébranlablement fidèles à l'usage de l'inhumation si périlleuse pour la communauté. Cette cause grave ne peut être qu'une ordonnance apostolique qui imposait à tous l'inhumation.

B) Dans le courant des siècles, l'Eglise a continué de pratiquer l'inhumation; non seulement elle maintint cet usage parmi ses fils aînés, mais elle l'imposa aux peuples barbares qui se convertirent dans la suite des temps. C'est en vertu d'une telle injonction que l'usage de la crémation fut abandonné par les Thuringiens, au VIII^e siècle; par les Saxons, en 785; par les Scandinaves, les Norvégiens, les Suédois, Danois, en 1205; enfin par les Prussiens, en 1245, lorsque, vaincus par les chevaliers teutoniques, ils embrassèrent le christianisme.

« Nous nous trouvons donc, conclut le Père Steccanella (*Guerre aux morts*, p. 152), en présence d'un usage d'origine apostolique, d'un usage universel, maintenu sans interruption jusqu'à nos jours, et qui se trouve ainsi revêtu d'une telle autorité que nous devons le mettre au rang de ces usages ou ordonnances disciplinaires d'une valeur suprême dans l'Eglise. Aussi saint Innocent I^{er} n'hésita-t-il pas à déclarer que la violation de semblables ordonnances est un des scandales les plus graves, et qu'on ne peut ni les abroger ni en dispenser qu'en cas de nécessité. »

L'ABBÉ T.

(A suivre.)

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— Dimanche, le 22 décembre, S. G. Monseigneur l'Archevêque a fait les ordinations suivantes dans l'église du Cap Saint-Ignace :

Un je
lique d'
costume
l'on por
figure pi
produisa

Prêtrise : M. Alfred Od. Guimont, du diocèse de Québec.

Diaconat : M. Louis-L. Larochelle, du diocèse de Québec ;
M. John-J. Rogers, du diocèse de Springfield, Etats-Unis.

La cérémonie s'est faite avec beaucoup de solennité. M. l'abbé D. Pelletier, supérieur du collège de Sainte-Anne, a donné le sermon, et a su traiter ce beau sujet d'une ordination sacerdotale de façon à vivement émouvoir l'assistance.

Dans l'après-midi, Monseigneur s'est rendu à Saint-Thomas de Montmagny, en s'arrêtant quelques minutes à la chapelle de la Normandie (dont il est question plus loin), et a bien voulu adresser quelques bonnes paroles aux braves gens de l'endroit qui s'y étaient réunis. — Le soir, Sa Grandeur a présidé aux vêpres solennelles, dans la belle église de Saint-Thomas, toute resplendissante des feux de l'éclairage électrique, que l'on inaugurerait ce jour-là. L'office a été très imposant, et l'on peut dire que la paroisse tout entière assistait à cette cérémonie pontificale que la plupart voyaient pour la première fois de leur vie.

— Le 27 décembre, vendredi, Monseigneur l'Archevêque a célébré une messe pontificale dans la chapelle du collège de Lévis, et au cours de l'office, a donné l'ordination sacerdotale aux quatre lévites dont voici les noms :

MM. F.-X.-Thomas Gelly, Raym. Lamontagne, M.-J.-Arthur Provancher, Edouard-Jos. Lavoie, tous du diocèse de Québec.

La splendeur de l'office pontifical et de l'ordination sacerdotale a vivement frappé l'esprit de la population scolaire du collège, pour qui, en grande partie, ces cérémonies étaient absolument nouvelles.

Un roi très chrétien à l'aurore du XX^e siècle

(Suite et fin.)

Un jour vint enfin où l'on vit reparaitre, à la Mission catholique d'Onitsha, celui que l'on avait cru mort. Vêtu du blanc costume d'Arabe finement brodé, avec ces larges manches que l'on porte habituellement dans le haut-fleuve, Sami, avec sa figure pâle et amaigrie, mais toujours si douce et si expressive, produisait une impression profonde, non seulement au *wharf*

ou débarcadère de la ville où il résidait, mais aussi à Onitsha où il comptait de nombreux amis. La gravité de sa démarche, de sa conversation, de tous ses actes, inspirait à tous le respect. Samuel Okosi avait dû prendre là-bas sur les rives de la Bénoué quelque décision irrévocable pour que toute sa conduite fût d'un coup si édifiante, si bien réglée !

C'est de son retour à Onitsha que datent d'ailleurs plusieurs conversions remarquables parmi les protestants. Ceux-ci auraient, paraît-il, acheté le retour de leur ancien adepte à n'importe quel prix, mais Sami déclinait toutes les avances : « Je suis catholique », était sa réponse habituelle.

Chaque matin, il était le premier à l'église où, dans l'attitude la plus humble et la plus recueillie, il restait longtemps en oraison.

Mais ce n'est pas seulement au bon Dieu qu'il témoignait ainsi son repentir et l'ardent désir qu'il avait de réparer le passé. Dans ses rapports avec les Pères, les Frères ou les Religieuses, on devinait que, sous tant de déférence, il y avait un acte surnaturel, et qu'en leurs personnes il honorait Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il était d'ailleurs si délicat que, dans la situation précaire où il se trouvait, il ne se serait jamais permis de solliciter le moindre secours de la Mission.

Et pourtant il était sans emploi, et il avait sa famille à nourrir.

Le Père chargé de la station de Notre-Dame de Chartres à Nsubé lui proposa alors de venir travailler avec lui à la conversion de ses ouailles.

Sami accepta de grand cœur, il en éprouva même tant de joie qu'il disait : « J'aimerais mieux travailler « gratis » pour le bon Dieu que de recommencer ce que j'ai fait, quand même on me donnerait mille livres sterling.

— Non, ajoutait-il, je ne voudrais plus pour rien au monde m'exposer, comme je l'ai fait, à perdre mon âme ! »

Il laissa donc sa femme et son petit garçon, baptisé, âgé d'environ six ans, et vint demeurer à la mission de Notre-Dame de Chartres, comme catéchiste. A Nsubé, Sami Okosi montra ce qu'il était : un cœur d'apôtre.

La régularité de sa vie était admirable. Sa charité et sa douceur étaient sans contredit un attrait pour les pauvres noirs de

Ns
les
ou
mei
F
veu
avec
mou
tant
M
cortè
U
lui, e
Dane
Sami
Il
celui-
famill
de la
il n'en
qu'est
Le
tout c
chrétie
Un j
l'enfan
tion ce
de lui d
Sami
muette
et m'en
Il der
Onitsha
dit-il, j'
vos priè
Sami
jumeaux
mort; il
lui-même

Nsubé et des villes voisines ; on venait le trouver pour résoudre les questions les plus complexes, les *palabres*, les dissensions ou contestations de toutes sortes, et l'on s'en remettait pleinement à sa décision.

Porté naturellement par son tempérament énergique et nerveux aux actes d'autorité et de violence, il veillait cependant avec un tel soin sur lui-même que jamais il ne lui échappa un mouvement déréglé : sa douceur même n'était qu'un effort constant sur lui-même, une pratique incessante de la vertu.

Mais, possédant la charité, Sami devait avoir aussi tout le cortège des autres vertus.

Un jeune homme qu'il s'était attaché surtout à former selon lui, et qui continue maintenant son œuvre de catéchiste à Notre-Dame de Chartres, disait un jour : « Sami, o bu dika momma ! » Sami, c'est comme un ange !

Il avait confié intimement à ce jeune homme, un jour que celui-ci rêvait glorioles et dignités terrestres, qu'il était de la famille du roi d'Onitsha, et qu'il avait un des plus hauts titres de la tribu, mais qu'il n'en faisait point de cas puisque jamais il n'en avait voulu porter les insignes. Ce seul fait montre ce qu'est Sami.

Le moment était arrivé où, sans hésitation, il allait sacrifier tout cela, bien plus, exposer sa vie, pour sauver sa dignité de chrétien qu'il plaçait bien haut, au-dessus de toutes les dignités.

Un jour, un courrier d'Onitsha apporta cette pénible nouvelle : l'enfant de Sami venait de mourir subitement. Une consolation cependant était mêlée à cette épreuve : sa femme venait de lui donner deux fils jumeaux.

Sami resta quelques instants plongé dans une douleur muette : « Voyez comme Dieu est bon. Il me prend un enfant et m'en rend deux ! »

Il demanda aussitôt au Père la permission de descendre à Onitsha pour assister aux funérailles de son cher petit, « puis, dit-il, j'aurai grandement à faire, et j'ai besoin du secours de vos prières. »

Sami avait pensé, en apprenant la naissance de ses deux jumeaux, à la loi terrible et inexorable qui les vouait à la mort ; il partit avec la résolution de les défendre, s'exposant lui-même à toute la rage des sorciers !

Ce n'est pas tout: il avait un frère aîné, très intelligent, menuisier de son état, homme influent à Onitsha, et considéré comme l'un des plus fervents adeptes du protestantisme. Samuel pria pour lui depuis longtemps, et il pensa que le moment de la grâce était venu.

Quand, une semaine après, Sami reprenait le chemin de Nsubé, c'était le cœur débordant de joie et plein d'actions de grâces.

Il avait pu, en huit jours, avant son retour à Notre-Dame de Chartres de Nsubé, assister aux funérailles chrétiennes de son enfant, résister, le premier peut-être sur les rives nigériennes, à la loi qui pèse sur les enfants jumeaux, et après avoir mis les sorciers dans l'impossibilité d'exécuter leur triste besogne, fait baptiser ses nouveaux-nés à l'église de la Mission, enfin préparer son frère et toute sa famille à le suivre dans le sein de l'Eglise catholique.

Ces quelques faits nous montrent que Samuel Okosi n'est pas un chrétien ordinaire, et font espérer que son élévation à la dignité royale, loin de diminuer sa ferveur et de ralentir son zèle, sera au contraire un puissant stimulant, et multipliera considérablement ses moyens d'action. Que le Cœur de Jésus, auquel Samuel Okosi a voué la plus ardente dévotion, lui accorde de voir se réaliser les désirs de son cœur, et le Niger alors aura fait vers sa conversion une étape décisive et consolante.

A. GANOT, S. Sp., *missionnaire au Niger.*

L' "Enfer" de Saint-Thomas de Montmagny

Ceux qui connaissent bien Saint-Thomas de Montmagny, savent qu'autrefois une partie de cette belle et grande paroisse portait le nom d'«Enfer». L'enfer est un mot terrible qui fait frémir d'horreur, parce que c'est un lieu de désespoir, situé dans les profondeurs, où la misère physique s'allie toujours à la misère morale. Au contraire, l'Enfer de Saint-Thomas de Montmagny, placé sur un rocher très élevé, accidenté, avec ses petites maisons blanches, encadrées dans des bouquets de verdure, tranchant sur le fond plus sombre d'un roc vif, offrait aux regards un coup d'œil très pittoresque et très agréable. En outre, il y

L' «
avait cette
terre, pour
perdu l'esp
mérites.
M. le cur
lorsque la
vant à Sain
tolique et le
ces de son c
plan généra
sentir jusqu
d'action. Co
donner le lu
norme dista
personne et
pelle, sur un
épouvantabl
qui fait du b
Cette chap
ailes de la co
quant aux an
comme pour
que la venue
ble. M. le cu
cine orgueille
du ciel et de l
rer tout à lui.
Tous les mo
son argentini
dre à leur cha
Ces déshérités
donne pas la r
porter les misè
éternelles.
Les pauvres
bon nombre de
religion.
Aujourd'hui,
pelle y apparâ

avait cette différence que les pauvres diables de cet enfer sur terre, pour la plupart sans le sou et miséreux, n'avaient pas perdu l'espoir d'aller au ciel, après une vie de souffrances et de mérites.

M. le curé Rousseau venait de fonder la paroisse du Rosaire, lorsque la mort le surprit au milieu de ses travaux. En arrivant à Saint-Thomas, M. le curé V.-O. Marois, dont le zèle apostolique et le dévouement sont sans bornes, marchant sur les traces de son distingué prédécesseur, ne tarda pas à concevoir un plan général d'évangélisation, dont les effets pussent se faire sentir jusque dans les parties les plus reculées de son champ d'action. Comprenant que ces pauvres gens ne pouvaient se donner le luxe d'un cheval et d'une voiture, pour franchir l'énorme distance de l'Enfer à l'église, sans retard il paya de sa personne et de ses deniers, pour aller y planter une jolie chapelle, sur un site des mieux choisis. De plus, le nom triste et épouvantable d'Enfer fut changé en celui de « Normandie, » qui fait du bien au cœur.

Cette chapelle est élégante, propre, blanche comme les ailes de la colombe, avec son clocher élancé, doigt de Dieu indiquant aux âmes la direction du ciel. Elle est au bas du rocher, comme pour faire comprendre aux habitants de la Normandie que la venue à l'église est toujours facile, et l'éloignement pénible. M. le curé aurait bien pu dresser la maison de Dieu sur la cime orgueilleuse de ce roc escarpé; mais il savait que le Maître du ciel et de la terre aime à se faire humble et petit, pour attirer tout à lui.

Tous les mois, un prêtre de la paroisse va y dire la messe. Au son argentin de la cloche, les habitants sont heureux de se rendre à leur chapelle, et de prier le Dieu qui honore la pauvreté. Ces déshérités de la fortune comprennent que si la religion ne donne pas la richesse, au moins elle rend courageux pour supporter les misères de la vie, par l'espérance des récompenses éternelles.

Les pauvres de la Normandie sont heureux; et dans le monde, bon nombre de riches ne sauraient en dire autant, faute de religion.

Aujourd'hui, la Normandie est toute transformée. La chapelle y apparaît comme un temple majestueux, à côté de ces

petites cabanes, que pour la plupart on peut mesurer en trois pas.

L'esprit de Dieu a fait place à l'esprit de ténèbres qui semblait avoir voulu y établir son siège.

Docile aux instructions de son pasteur, cette population fait preuve de foi ferme et robuste, et si l'on n'y rencontre pas l'élé-gance des grands centres, à coup sûr on y trouve des cœurs remplis de piété et de la ferveur des premiers chrétiens.

Il ne s'agissait pas ici d'une œuvre de colonisation, tant que d'une œuvre de civilisation. La religion, en s'emparant des esprits et des cœurs, y a relevé non seulement le niveau moral, mais encore a fait ressentir son influence au point de vue social, dans un milieu où, les moyens de subsistance étant presque nuls, chacun se croyait en devoir de mendier, de porte en porte, « dans la nécessité, pensait-on, les biens étant communs. » Grâce à une forte pression, exercée par M. le curé V.-O. Marois, la majorité des habitants, de mendiants, se sont faits travailleurs, pour gagner honorablement leur vie et celle de leur famille.

ALBERT LAMOTHE.

De Québec à Buffalo

PETITES NOTES DE VOYAGE

(Suite et fin.)

Après avoir de la sorte donné, de façons diverses et bien malgré soi, satisfaction aux lois du pays, on s'abandonne à la joie d'avoir enfin remis le pied sur le sol de la patrie — bien que l'on ne soit encore que dans la province d'Ontario. . .

Et comme il reste encore trois heures avant le départ du bateau qui nous mènera du côté de « chez nous, » nous entrons aux bureaux de la Cie Ontario et Richelieu pour y déposer nos bagages. Nous y apprenons qu'un accident est arrivé à l'un des navires de la ligne de Toronto, et qu'il n'y aura pas de départ cette après-midi-là! — Le tonnerre serait tombé, « en pierre, » dans la poche de notre gilet; le sol se serait ouvert, sous nos pas, jusqu'à l'axe même du globe terrestre: notre abasourdissement n'aurait pas été plus complet. C'est

ainsi
tre à
état
ou l'
pool,
en l'a
Toi
la nat
per à
Canac
notre
lâche
Con
passer
par en
avec te

J'ai l
Je le pr
lui préfi
Du rest
heur, et
ments s
que je su
les opini
Les rt
bâties;
l'avantag
« race su
çaises de
sin de l'i
rieure. »
entrés po
boîtes à
d'anglo-su
cou: c'éta
joie de po
la prodiga

ainsi qu'il y a, dans la vie, des moments où l'on se laisse abatre à tel point que l'on ne s'intéresse plus à rien. Dans cet état d'âme, l'on vous annoncerait la découverte du Pôle Nord ou l'établissement de la ligne rapide entre Québec et Liverpool, que vous ne songeriez même pas à lancer votre bonnet en l'air ou à féliciter M. Laurier en un télégramme bien senti.

Toutefois, après ce premier moment où nous avons cédé à la nature et où le sombre désespoir était venu lui-même frapper à la porte de nos âmes, nous sûmes nous ressaisir en vrais Canadiens-Français, déterminés à rester fidèles quand même à notre énergie nationale, au milieu de ces Ontariens qu'une lâche attitude de notre part aurait tant scandalisés.

Condamnés par la fortune aveugle, sourde et muette, à passer vingt-sept heures dans la ville de Toronto, nous finîmes par envisager courageusement la situation et par l'accepter avec toute la résignation requise.

J'ai beaucoup aimé Toronto, à le voir ainsi à vol d'oiseau. — Je le préfère à Buffalo, qui m'a paru moins vivant; mais je lui préférerais encore Montréal, quand les rues y seront propres. Du reste, ce ne sont là qu'impressions cueillies au petit bonheur, et je ne conseille à personne de les prendre pour des jugements sans appel. Il n'y a que sur l'appréciation de Québec que je sois intraitable; en cette matière, je n'entends pas que les opinions ne soient pas unanimes.

Les rues de Toronto sont larges, droites, propres, et bien bâties; à certaines heures, l'activité y est grande. Et l'on a l'avantage d'y circuler à travers une multitude de gens de la « race supérieure; » ce n'est pas comme dans nos villes françaises de l'Est! Nous avons pourtant rencontré, dans un magasin de l'une de ces belles rues, un spécimen de la « race inférieure. » C'était chez un marchand de tabac, où nous étions entrés pour procéder au ravitaillement de nos étuis à cigares, boîtes à allumettes et sacs à tabac. Dès les premiers mots d'anglo-saxon que nous préférâmes, le commis nous sauta au cou: c'était un Canadien-Français de Montréal. Dans notre joie de pouvoir parler français à Toronto, nous allâmes jusqu'à la prodigalité, pour le plus grand bénéfice du maître de céans.

Imaginez, maintenant, que ce maître de céans est le fils d'un ancien marchand de tabac de la rue de la Fabrique, à Québec, chez qui, voilà un tiers de siècle, j'allais acheter parfois quelques onces de tabac. Les hasards de la vie ! Qui sait si, dans trente-trois ans et quatre mois, je n'entrerai pas acheter un cigare chez le petit-fils de ce marchand-là, tenant un commerce à Winnipeg ou à Prétoria ? C'est, au reste, l'extrême limite de ce que je peux me permettre de prévoir, dût le goût de ce genre de négoce continuer à se perpétuer dans cette intéressante famille. . . juive. . .

Je ne vais pas entreprendre la description de la ville de Toronto. Trop de mes lecteurs l'ont visitée, et, l'on peut m'en croire, il est très gênant, à plusieurs points de vue, de narrer ou de décrire en présence de gens qui ont vu les choses ; cela vous coupe les ailes . . . , par un phénomène qui n'est qu'apparemment inexplicable.

Mentionnons seulement que nous visitâmes la cathédrale catholique, une belle église ; l'hôtel de ville, somptueux édifice, que l'on a construit récemment à grands frais ; le parlement, bâtisse peu remarquable, cent fois inférieure à notre beau parlement de Québec ; l'université de Toronto, dont les divers édifices sont situés au milieu d'un parc très agréable.

Parlons-en un peu, de cette université de Toronto.

Ç'a été une bonne idée que d'en distribuer ainsi, à travers les bosquets et les pelouses, les diverses sections. Cela fait qu'au cas d'incendie l'on peut réussir à empêcher que tout ne soit consumé.

La section industrielle, mines, électricité, etc., est supérieurement organisée. L'outillage est très considérable. L'élève n'y a pas seulement des gravures à contempler pour s'initier aux opérations des arts, mais de vraies machines, comme celles des usines, pour exécuter les opérations industrielles.

Un jeune Canadien-Français, du Lac Saint-Jean, s'est rencontré, ces années dernières, qui osa se résoudre à n'être ni avocat ni médecin. Il s'en alla s'inscrire à cette école industrielle — où l'on nous parle de lui, dès le commencement de notre visite — et, malgré le désavantage que lui donnait sa connaissance imparfaite de la langue anglaise, l'emporta sur tous ses

cor
ind
pas
ave
I
trie
Il
univ
étud
que,
Frac
cent
le gr
laisse
désol
versit
jeune
talent
de for
La
ble, es
fice à
sité La
la crêt
homme
patriot
sité fra
qu'elle
A l'u
édifice

Nos
s'acheve
bateau-l
que le 7
est qu'à
que y e
système

concurrents; il doit occuper à présent quelque belle position industrielle. Cela prouve, encore une fois, que nous n'avons pas à redouter les Anglo-Saxons, quand nous pouvons lutter avec eux à armes à peu près égales.

L'université McGill, à Montréal, possède une école industrielle du même genre.

Il est de toute évidence qu'il devrait y avoir aussi, à notre université Laval de Québec, une école de cette sorte, où l'on étudierait, très à fond et en beau français, les sciences électrique, chimique, minéralogique, etc. Où sont, chez les Canadiens-Français, les quatre hommes d'esprit qui, possédant chacun cent mille piastres — qu'ils n'emporteront pas en partant pour le grand voyage, où tout bagage est absolument interdit, — en laisseront soixante et quinze mille seulement à leurs parents désolés, et légueront chacun vingt-cinq mille piastres à l'université Laval, pour la création d'une école industrielle, où les jeunes Canadiens-Français, qui sont si fins, qui ont tant de talent et qui sont si débrouillards, iront apprendre à devenir de fort grands clercs dans toutes les branches de l'industrie ?

La bibliothèque de l'université de Toronto, assez considérable, est installée avec grande économie d'espace dans un édifice à l'épreuve du feu. — Et la riche bibliothèque de l'université Laval de Québec, qui à tout instant pourrait flamber sur la crête du rocher de Québec ! Ici encore, il ne manque qu'un homme d'esprit, ou deux, ou trois, ou quatre, parmi nos compatriotes qui ont un peu d'argent, pour mettre notre Université française en mesure d'assurer la conservation des trésors qu'elle a accumulés dans sa bibliothèque et ses musées.

A l'université de Toronto, même les musées sont dans un édifice construit en matériaux incombustibles.

Nos vingt-sept heures de captivité à Toronto finirent par s'achever, et nous nous embarquâmes sur le *Str Kingston*. Ce bateau-là est encore plus grand et plus luxueusement aménagé que le *Toronto*; il est aussi plus récemment construit, et n'en est qu'à sa première année de navigation. L'éclairage électrique y est particulièrement féérique. Et songez qu'un vrai système d'aqueduc y distribue l'eau dans toutes les cabines.

C'est là un détail d'aménagement qui m'a stupéfié, et je voudrais savoir le nom de l'homme de génie qui a pensé à exécuter, au Canada, une idée si nouvelle même dans l'univers.

C'est à bord du *Bohemian* que nous descendîmes tous les rapides du Saint-Laurent, par une température délicieuse. Trajet émouvant et intéressant, et bien connu de tout le monde. Mais il faut que la Cie Richelieu & Ontario ait du toupet, pour lancer ainsi des vaisseaux de telles dimensions dans ces descentes périlleuses.

Et lorsque, encore émerveillés des splendeurs du *Toronto* ou du *Kingston*, vous mettez le pied, à Montréal, à bord du *Québec*, qu'avant de voyager vous trouviez si beau, vous marmotez malgré vous : « Le sale bateau ! » — Voyez-vous comme ça forme, de voyager !

ORNIS.

Eloge d'un Coopérateur salésien de Québec

On se rappelle à Québec le tragique accident, arrivé le printemps dernier, où périt le fondateur de l'importante maison de Vins Toussaint. Le *Bulletin salésien*, de Turin, Italie, a consacré au défunt, dans son numéro de septembre, une notice nécrologique que nous sommes heureux de reproduire ici, quoique un peu tardivement.

Nous avons perdu, il y a quelques mois, en la personne de M. Arthur Toussaint, noyé dans les eaux du Saint-Laurent, un de nos plus dévoués Coopérateurs salésiens du Canada. C'est en 1893, lors d'un voyage en Europe et aux Saints-Lieux, que M. Toussaint eut l'occasion de connaître nos œuvres ; il visita l'Oratoire de Turin et depuis resta toujours en excellentes relations avec notre cher père Don Rua. Mais son action s'étendit plus loin que cette correspondance. Ce fut, on peut le dire, un recruteur de Coopérateurs, dans l'acception propre du terme zéléteur. Au milieu de ses entreprises commerciales, M. Toussaint savait trouver le temps de s'occuper des bonnes œuvres et de travailler pour les autres.

Le *Bulletin* reproduit ensuite une partie de l'article nécrologique consacré au défunt dans l'*Événement* du 6 juillet.